

PROTÉGER L'ÉLEVAGE COMMENCE PAR SE PROTÉGER SOI-MÊME

VACCINATION ANTIGRIPPALE
DES PROFESSIONNELS DES FILIÈRES AVIAIRE ET PORCINE

msa.fr

msa santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore



Depuis 2022, la vaccination contre la grippe saisonnière est recommandée aux professionnels exposés aux virus influenza porcins et aviaires tels que :

- Eleveurs et leur famille ;
- Ouvriers agricoles de production ;
- Régisseurs d'exploitation agricole ;
- Personnel de parcs zoologiques ;
- Equipes d'intervention et de ramassage ;
- Personnels des abattoirs ;
- Personnel de livraison et transport ;
- Commerçants en animaux vivants (porcs ou volailles) ;
- Techniciens de coopératives ;
- Vétérinaires ;
- Personnel technique de laboratoires vétérinaires ;
- etc.



POURQUOI ?

Cette vaccination est à considérer comme **une mesure de protection** collective visant à éviter la transmission des virus grippaux humains aux animaux. Si un humain ou un animal est contaminé par plusieurs virus influenza, leur combinaison peut entrainer le développement d'un nouveau virus potentiellement très contagieux pour l'être humain.

Faites-vous vacciner.

COMMENT VOUS FAIRE VACCINER ?

Si vous êtes concerné, vous recevrez **un courrier d'invitation de votre MSA** en octobre, intégrant **un bon de prise en charge** vous permettant de retirer gratuitement le vaccin antigrippal en pharmacie.
Si vous pensez être concerné mais n'avez pas reçu de courrier d'invitation, prenez contact avec votre MSA.

Pour l'injection du vaccin, prenez rendez-vous avec le professionnel de santé de votre choix : médecin, infirmière, pharmacien ou sage-femme.

L'achat du vaccin est intégralement pris en charge par votre MSA.

Pour plus d'informations, consultez le site vaccination-info-service.fr



PROTÉGER

L'ÉLEVAGE COMMENCE PAR SE PROTÉGER SOI-MÊME

PLUS D'INFOS

SCANNEZ-MOI !

N'hésitez pas à consulter le site internet de votre MSA

msa santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

Réf. : 12446 - 10/26 crédit photo : adobe stock - conception : Manitoba